

Consignes qui permettront à votre enfant de passer un été agréable et sécuritaire en notre compagnie**Horaire du camp de jour**

Du 26 juin au 18 août
9 h à 16 h

Horaire du service de garde

Du lundi au vendredi
6 h 45 à 9 h et 16 h à 18 h

Sécurité

- Il est important de prendre connaissance du [code de vie](#) avec votre enfant, disponible sur le site Internet de la Ville.
- Lors des sorties à la piscine, le port du maillot de bain est obligatoire (pas de short, T-shirt ou camisole pour se baigner). Le port de la veste de flottaison (VFI) est obligatoire pour les enfants de 7 ans et sera fourni par l'organisation. Pour les autres enfants, la recommandation du parent sera respectée. Toutefois nous nous réservons le droit d'exiger le port du (VFI) selon la décision des sauveteurs.
- Le mot de passe inscrit sur la fiche d'identification de votre enfant lors de l'inscription sera obligatoire afin de pouvoir quitter avec l'enfant. Une preuve d'identité peut être demandée.

Dîner et collations

- L'enfant peut dîner au camp ou à la maison avec une autorisation parentale seulement.
- Privilégier 2 collations nutritives par jour et en prévoir également une pour le service de garde au besoin.
- Tout ce qui contient des arachides et des noix est interdit.
- Si l'enfant dîne au camp de jour, fournir un repas complet.
- Afin de limiter les déchets, nous suggérons d'utiliser des emballages et des contenants réutilisables.
- Nous ne disposons pas de fours micro-ondes ni de réfrigérateurs.

Maladie, médicaments, crème solaire et allergie

- Par respect pour les autres familles, si l'enfant présente des symptômes d'une maladie contagieuse, il doit être gardé à la maison (fièvre de 39° Celcius (102° Fahrenheit) ou plus, diarrhée, vomissements au cours des 24 dernières heures, éruption cutanée non diagnostiquée, présence de poux ou oxyures). Le parent doit également contacter le 450 460-4444 poste 277 pour signaler toutes maladies ayant pu se transmettre aux autres enfants dans les journées précédentes, telles que pédiculose et autres.
- Si votre enfant doit prendre des médicaments durant les heures du camp de jour, vous devez OBLIGATOIREMENT remplir le [formulaire](#) prévu à cet effet disponible sur le site Internet de la Ville.

Sorties

- L'[INFO sorties](#) est disponible en version électronique sur le site Internet de la Ville. Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires pour le bon déroulement.
- Un rappel sera fait chaque semaine dans le journal hebdomadaire du camp.
- Toujours arriver 15 minutes avant l'heure de départ prévue.
- L'argent de poche est interdit.
- Le port du chandail de camp de jour est obligatoire.
- La liste des jeunes inscrits à la sortie sera affichée à l'entrée de camp au début de chaque semaine, il est de votre devoir de vérifier cette liste et de signaler toutes problématiques avant le matin de la sortie.

Communication

- Nous vous invitons à « Aimer » la page [Facebook Ville de Marieville - Service des Loisirs et de la Culture](#). Plusieurs informations s'y retrouveront au courant de l'été.
- Un journal hebdomadaire sera remis à chaque début de semaine pour informer les parents sur différents sujets en lien avec le camp de jour. Disponible en ligne et publié sur [Facebook](#).
- Il est impossible pour un parent de rejoindre directement par téléphone un enfant durant la période de camp.

En cas d'urgence, entre 8 h 30 et 16 h 30 vous pouvez communiquer avec le service des Loisirs et de la Culture au 450 460-4444, poste 277 ou en tout temps sur le cellulaire des responsables (le numéro sera disponible dès juin et vous pourrez le trouver en ligne sur le site Internet).

Au quotidien, quoi apporter (et ne pas apporter)

- Un sac à dos (tout le matériel de l'enfant doit être dans un sac fermé);
- Chapeau ou casquette;
- Crème solaire;
- Lunch, collations et bouteille d'eau;
- Maillot de bain, serviette et sandales pour les jeux d'eau et la piscine;
- Tenue sportive;
- Pour éviter les pertes et les vols, les objets de valeur monétaire ou sentimentale sont interdits.
- Il est conseillé d'identifier les articles de votre enfant;
- Les objets perdus sont disposés à l'accueil du camp de jour, nous vous invitons à la regarder le plus régulièrement possible;
- Pour les enfants qui se déplacent au camp de jour à bicyclette nous recommandons fortement un cadenas ainsi que le port du casque.
- Pour tous déplacements à vélo dans le cadre d'une activité de camp de jour, le port du casque est OBLIGATOIRE.

Absence et retard

- Une pénalité de 5 \$ par tranche de 5 minutes entamées sera facturée imposée aux parents retardataires.
- Aucune communication ne sera effectuée avec les parents pour les absences qui sont constatées en début de journée.
- En cas d'absence pour une journée complète, le parent n'a pas à nous aviser.
- Le moniteur doit être informé par écrit si l'enfant doit quitter le camp de jour plus tôt que prévu ou si une autre personne que celles autorisées doit venir chercher l'enfant.

Information

Service des Loisirs et de la Culture 450 460-4444, p. 277.

camjou@ville.marieville.qc.ca

Animatrices en chef (le numéro sera disponible au mois de juin)

Visiter le www.ville.marieville.qc.ca, plusieurs documents s'y retrouvent.

« Aimer » la page Facebook [Ville de Marieville - Service des Loisirs et de la Culture](#)

Rencontre de parents

Mardi 20 juin 19 h cafétéria de l'école Crevier.

Tous documents se retrouvant sur Internet peuvent être imprimés par le service des Loisirs et de la Culture à la demande.